

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**RAPPORT N° 48**

**CONSEIL DEPARTEMENTAL  
DES BOUCHES-DU-RHONE**

**REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 16 Décembre 2016**

**SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL**

**RAPPORTEUR(S) : M. JEAN-PIERRE BOUVET**

---

**OBJET**

**RD7n - Aix-en-Provence - Suppression du passage à niveau de La Calade -  
Conventions de déplacement de réseaux**

---

**DGAET Direction des Routes  
Arrondissement d'Aix en Provence  
04.13.31.22.19**

## PRESENTATION

Dans le cadre des travaux de suppression du passage à niveau de la Calade au droit de la RD7n, sur la commune d'Aix-en-Provence, l'aménagement prévu dans les emprises nécessite le déplacement des réseaux existants.

Pour la Société du Canal de Provence, les travaux consistent à déplacer les canalisations existantes de diamètre 100 à 250mm se situant dans l'emprise des travaux de suppression sur la RD7n du passage à niveau de la calade à Aix-en-Provence.

Pour ENEDIS (ex ERDF) plusieurs réseaux Basse Tension (BT) et Haute Tension A (HTA) se trouvent positionnés sur l'ensemble de la zone des travaux projetés et doivent être déplacés. Il est nécessaire de déplacer des supports et du câblage du réseau BT et HTA hors emprise du chantier afin de pouvoir réaliser les travaux dans le respect des délais ainsi que le bon déroulement de l'opération.

Les présentes conventions ont pour objet de préciser les obligations de la société ENEDIS, de la Société du Canal de Provence et du Département des Bouches-du- Rhône concernant les dispositions techniques et financières pour les travaux de modification des réseaux concernés.

## INCIDENCE BUDGETAIRE

Le montant des travaux de déplacement de canalisation SCP est estimé à 209 400 euros TTC, selon devis établi et accepté. Les prix sont établis en valeur du mois de janvier 2016 et resteront identiques.

Le montant des travaux de déplacement de réseaux ENEDIS s'élève à 45 803,64 euros HT soit 54 964,73 euros TTC.

Programme	Opération	Libellé	Montant € T.T.C	Imputation
2010-13005G	1 009 639	RD7n – dénivellement du PN La Calade Aix-en-Provence	264 364, 73	23-621,23151

## PROPOSITION

je vous propose de bien vouloir m'autoriser à signer les conventions de déplacement de réseaux avec la SCP et ENEDIS, dans le cadre des travaux de suppression du passage à niveau de La Calade pour un montant total estimé à 264 364,73 €T.T.C, conformément au projet annexé au présent rapport.

Au bénéfice de ces précisions, et sur proposition de Monsieur le Délégué aux Routes, je vous serais très obligée de bien vouloir prendre la délibération ci-jointe.

Signé  
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL